



THIAVILLE, le 7 Décembre 1967

LE CONSEIL. - Lors de la dernière réunion, les conseillers, tous présents, ont délibéré longuement sur de nombreuses questions et en particulier sur le projet de lotissement en cours.

Après une ardente discussion, ils sont d'accord pour que ce projet aboutisse. Leurs avis et leur soutien, sont encourageants pour le Maire qui, comme eux, veut aider ceux qui désirent réaliser une des plus belles ambitions: " un toit bien à soi pour abriter sa famille." Donc, tous les terrains dont les propriétaires ont fait confiance à la Municipalité vont devenir Propriété Communale. Ces terrains seront ensuite cédés viabilisés, à ceux qui, séduit par le site agréable et le calme du lieu à proximité d'une ville importante, viendront nombreux construire à THIAVILLE, village en plein développement, en cours de modernisation et d'extension.

Les conseillers ont ensuite demandé que le périmètre d'agglomération prévu au plan d'urbanisme soit étendu aux terrains nécessaires au lotissement.

Le renforcement du réseau électrique de basse tension a également retenu leur attention et les conseillers ont donné leur accord au projet soumis par l'E.D.F.

Enfin, ils ont réajusté le salaire horaire des employés communaux en fonction du S.M.I.C. et la location du tracteur pour l'enlèvement des ordures ménagères, conséquence des taxes sur le fuel domestique utilisé à cet usage.

TRANSPORTS EXCEPTIONNELS. - L'attention des transporteurs et des agriculteurs est attirée sur les arrêtés préfectoraux qui sont à leur disposition en mairie où ils peuvent être consultés.

VACCINATION ANTI-POLIO PAR VOIE BUCCALE. - Les personnes nées entre le 23 mars 1935 et le 1er Janvier 1952 qui n'ont pas subi la vaccination anti-polio, obligatoire, sont priées de se faire inscrire en mairie, au plus tard le 22 décembre 1967.

LISTES ELECTORALES. - Les jeunes gens atteignant l'âge de 21 ans avant le 28 février 1968, sont priés de se faire inscrire en mairie le plus tôt possible.

CADASTRE. - Les documents cadastraux de la commune sont actuellement au service du cadastre.

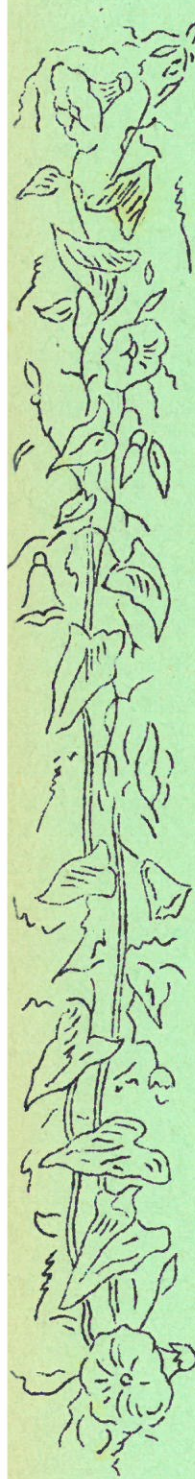
OBJET TROUVE. - Une montre bracelet de dame a été trouvée par le jeune Sylvain DARP. La réclamer en mairie.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE. - Nous apprenons également que les candidats dont les noms suivent viennent d'obtenir:

KEYSER Bernard: C.A.P. de tailleur sur cristaux
LAURENT Gérard: C.A.P. de conducteur d'appareils
des Industries Chimiques.

Félicitations.

.../...



PEAU GESTE DE SOLIDARITE. - Le Maire remercie toutes les bonnes volontés qui, rapidement, ont répondu pour tenter de retrouver Madame VERNIER. C'est ainsi que trente personnes ont participé aux recherches un quart d'heure après son appel du 6 décembre à 13 heures.

FOYER RURAL. - CINEMA: Le dimanche 17 décembre à 20 h 15:
" L'AUBERGE ROUGE ", Comédie avec FERNANDEL, Françoise ROSAY et CARETTE.

Et le dimanche 31 décembre, même heure: " LES CAVALIERS DE L'ENFER". Western en couleur.

Bonnes soirées.

NOEL DES ENFANTS SANS JOIE. - Comme les années précédentes, les habitants de THIAVILLE ne sont pas insensibles à l'enfance malheureuse. Aussi font-ils preuve de générosité en versant leur obole dans une urne placée à la Boulangerie. Merci.

NOEL DES ECOLES. - Jeudi 21 décembre à 20 heures, dans la salle du Foyer Rural, nos écoliers accompagnés de leurs maîtres et de leurs parents, se réuniront autour du sapin de Noël. Au programme: film, saynètes, chants qui vous divertiront. Distribution de friandises offertes par la Municipalité et la Coopérative Scolaire aux enfants de moins de 14 ans.

NOEL DES ANCIENS. - Des membres dévoués du Foyer Rural confectionnent actuellement les colis de nos Anciens, qui seront remis à chacun d'eux à domicile, avant Noël.

NOS BEAUX SAPINS. - Illuminés, ils apporteront à notre village la note qu'il convient pour ces fêtes de fin d'année et

La Municipalité adresse ses bons vœux à toutes et à tous.

JOYEUX NOEL - BONNE ANNEE

A.B.